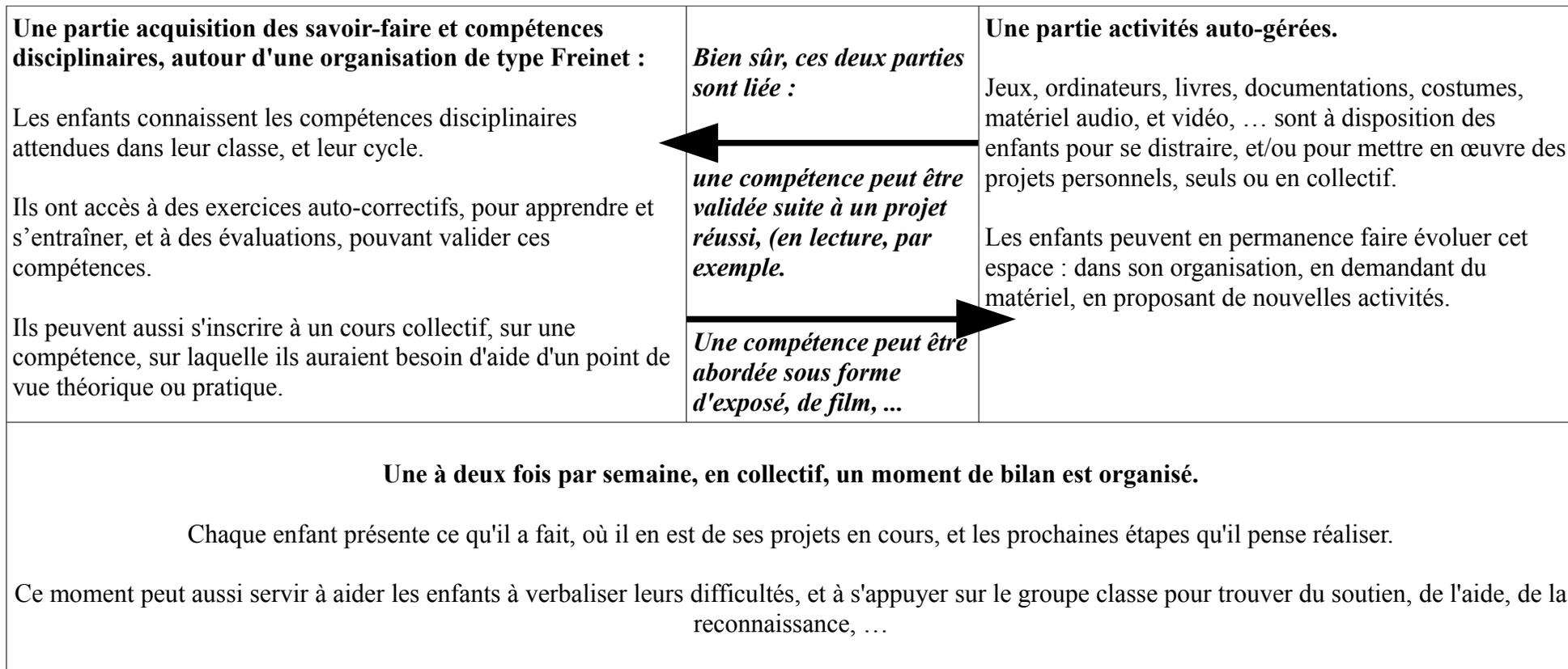


Une organisation de classe à deux niveaux, et sur au moins deux lieux



Des séances collectives sont organisées à l'initiative des enfants. Ils proposent, et la séance peut être validée sous forme de vote, ou par inscription.
Ex : des enfants veulent faire un cycle rugby, ou une séance sur les fractions, ... : ils le proposent en conseil de classe, on fixe le moment dans la semaine, et soit on vote (si la majorité est acquise, tout le monde participera à la séance), soit on ouvre l'inscription (et seulement les enfants inscrits y participeront).

Le corps et l'action comme moteurs

Chaque journée démarrera par une activité corporelle collective : percussions corporelles, relaxation / yoga, jeux théâtraux, danse, mime, ...

Un moment sera pris pour que chacun exprime son planning de la journée. La priorité, pour des enfants qui auraient des difficultés sur ce planning, sera donnée à l'action : inciter l'enfant à agir, à réaliser quelque chose, en l'orientant sur des activités ludiques, et/ou sur des activités en dessous de son niveau, pour qu'il soit dans l'action, et en réussite.

L'émotion comme outil d'évaluation, et moteur d'action et de changement

L'état émotionnel de chaque enfant sera exprimé et écouté de manière assidue. Pour cela, naturellement, apprendre à écouter et dire ses émotions, et ses besoins a une place importante en chaque début d'année, et tout au long de la scolarité.

A partir de ces états émotionnels, on cherchera les besoins qui sont derrière, et des solutions, des actions pour mieux les satisfaire.

Chaque jour, et à tout moment, un espace sera disponible pour que l'enfant exprime ses émotions, négatives ou positives, et un accompagnement sera prévu pour aller plus loin, et trouver ces solutions.

Par ailleurs, au moment du bilan bi-hebdomadaire, l'expression des états émotionnels aura aussi une place importante.

Une médiation par des enfants :

- Pour les apprentissages : un système de tutorat sera proposé aux enfants, pour que, sur un domaine donné, certains puissent aider un ou plusieurs enfants à acquérir un savoir-faire. Ce tutorat pourra prendre plusieurs formes, et sera en partie auto-géré par les enfants.
- Pour les conflits : médiation par les pairs : des enfants volontaires pourront être formés à la médiation dans les conflits. Pour ce faire, au moins un adulte dans l'école sera formé, afin de former les enfants, et de les assister en cas de besoin.

La création au centre des apprentissages

Dans le cadre des activités auto-gérées, même si la liberté est donnée aux enfants, une incitation à la création, une mise en valeur systématique des créations réalisées, et des outils adaptés, devraient permettre au maximum d'enfants d'agir et de créer, chacun à son niveau, et à son rythme. Ces créations ne seront pas ou peu évaluées, si ce n'est, là encore, à travers l'état émotionnel de l'enfant pendant qu'il aura travaillé sur son projet, et lors de sa présentation à la classe (et à l'extérieur de l'école éventuellement).

Les feed-backs des autres enfants, et des adultes, lors de la présentation ou l'exposition des travaux ou œuvres pourront être l'occasion pour l'enfant de recevoir de la reconnaissance sur son travail, ses compétences, son courage, ...

Des partenariats pourront être mis en place avec les médias locaux, des lieux publics, pour montrer, valoriser, exposer les travaux et les œuvres réalisés par les enfants.

La place des parents

Les parents pourront participer à la vie de l'école de multiples manière :

- Ils seront présents lors d'une partie des bilans collectifs.
- Ils pourront proposer des séances ou activités collectives, auxquelles les enfants intéressés s'inscriront.
- Ils pourront se proposer comme médiateurs sur des compétences, et ainsi participer aux tutorats,